La Banque Laurentienne du Canada déclare ses résultats pour le premier trimestre 2023

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur l'information consolidée résumée intermédiaire (non auditée) pour le trimestre clos le 31 janvier 2023, et a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de « Banque Laurentienne » ou la « Banque » et offrent des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres.

MONTRÉAL, le 28 févr. 2023 /CNW/ - La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net de 51,9 millions $ et un résultat dilué par action de 1,09 $ pour le premier trimestre 2023, comparativement à un résultat net de 55,5 millions $ et un résultat dilué par action de 1,17 $ pour le premier trimestre 2022 Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 7,5 % pour le premier trimestre 2023, par rapport à 8,5 % pour le premier trimestre 2022. Le résultat net ajusté a été de 54,3 millions $ et le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 1,15 $ pour le premier trimestre 2023, par rapport à un résultat net ajusté de 59,5 millions $ et à un résultat dilué par action ajusté de 1,26 $ pour le premier trimestre 2022. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 7,8 % pour le premier trimestre 2023, par rapport à 9,2 % pour la période correspondante il y a un an.

« Nous avons atteint un jalon clé au premier trimestre 2023 grâce au lancement de l'expérience VISA revisitée par la Banque, ce qui nous permettra de faire croître notre marque et d'attirer de nouveaux clients d'un bout à l'autre du Canada. Il s'agit d'une étape importante dans la mise en œuvre de notre plan stratégique, et je demeure convaincue que notre équipe a la capacité de continuer de mener à bien nos priorités stratégiques, a dit Rania Llewellyn, présidente et chef de la direction. Nous avons généré de bons résultats financiers au cours du trimestre grâce à la croissance des Services aux entreprises, tout en maintenant des ratios de fonds propres et des niveaux de liquidités sains. »

	Pour les trimestres clos les							
En millions de dollars, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	**31 janvier 2023**		31 octobre 2022		Variation	31 janvier 2022		Variation
Comme présenté								
Résultat net	**51,9**	**$**	55,7	$	(7) %	55,5	$	(6) %
Résultat dilué par action	**1,09**	**$**	1,26	$	(13) %	1,17	$	(7) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires [1]	**7,5**	%	8,7	%		8,5	%	
Ratio d'efficacité [2]	**70,6**	%	67,7	%		69,1	%	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) [3]	**9,1**	%	9,1	%		9,8	%	
Base ajustée								
Résultat net ajusté [4]	**54,3**	**$**	57,8	$	(6) %	59,5	$	(9) %
Résultat dilué par action ajusté [1]	**1,15**	**$**	1,31	$	(12) %	1,26	$	(9) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté [1]	**7,8**	%	9,0	%		9,2	%	
Ratio d'efficacité ajusté [1]	**69,4**	%	66,6	%		67,0	%	

(1) Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du Rapport aux actionnaires du premier trimestre 2023, y compris le rapport de gestion pour la période close le 31 janvier 2023, qui est incorporé par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est accessible sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

(2) Mesure financière supplémentaire. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du Rapport aux actionnaires du premier trimestre 2023, y compris le rapport de gestion pour la période close le 31 janvier 2023, qui est incorporé par renvoi aux présentes.

(3) Selon la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres* du BSIF.

(4) Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du Rapport aux actionnaires du premier trimestre 2023, y compris le rapport de gestion pour la période close le 31 janvier 2023, qui est incorporé par renvoi aux présentes.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures

Outre les mesures financières fondées sur les principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance sous-jacente des activités poursuivies de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance sous-jacente des activités. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR à la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Banque.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR - ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	Pour les trimestres clos les			
En milliers de dollars (non audité)	**31 janvier 2023**	31 octobre 2022	31 janvier 2022	
Frais autres que d'intérêt	**183 675**	**$** 174 147	$ 177 930	$
Éléments d'ajustement avant impôts sur le résultat				
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (1)	**3 210**	3 172	3 028	
Charges liées à l'examen stratégique (2)	**--**	(237)	2 342	
	3 210	2 935	5 370	
Frais autres que d'intérêt ajustés	**180 465**	**$** 171 212	$ 172 560	$
Résultat avant impôts sur le résultat	**60 961**	**$** 65 146	$ 70 209	$
Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat (décrits ci-dessus)	**3 210**	2 935	5 370	
Résultat avant impôts sur le résultat ajusté	**64 171**	**$** 68 081	$ 75 579	$
Résultat net comme présenté	**51 910**	**$** 55 650	$ 55 518	$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat				

Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions [1]	**2 386**	2 359	2 252
Charges liées à l'examen stratégique [2]	**--**	(175)	1 721
	2 386	2 184	3 973
Résultat net ajusté	**54 296**	$ 57 834	$ 59 491 $
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	**47 309**	$ 54 361	$ 50 917 $
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat (décrits ci-dessus)	**2 386**	2 184	3 973
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	**49 695**	$ 56 545	$ 54 890 $

(1) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt.

(2) En 2022, les charges nettes liées à l'examen stratégique avaient principalement trait aux contrats de location par suite de l'achèvement de la réduction de l'espace loué pour les bureaux corporatifs à Montréal et à Toronto ainsi qu'à d'autres mises à jour d'estimations comptabilisées initialement en 2021.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR - BILAN CONSOLIDÉ

	Pour les trimestres clos les		
En milliers de dollars (non audité)	**31 janvier 2023**	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Capitaux propres	**2 808 932**	$ 2 781 103	$ 2 659 840 $
Moins :			
Actions privilégiées	**(122 071)**	(122 071)	(122 071)
Billets avec remboursement de capital à recours limité	**(123 282)**	(122 332)	(121 315)
Réserve de couverture de flux de trésorerie [1]	**(33 323)**	(22 607)	(35 591)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**2 530 256**	$ 2 514 093	$ 2 380 863 $
Incidence des soldes moyens à la fin du mois [2]	**(11 057)**	(32 795)	(5 486)
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	**2 519 199**	$ 2 481 298	$ 2 375 377 $

(1) La réserve de couverture de flux de trésorerie est présentée au poste Cumul des autres éléments du résultat global.

(2) Fondée sur les soldes à la fin du mois pour la période.

Résultats consolidés

Performance financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2023

Le résultat net s'est établi à 51,9 millions $ et le résultat dilué par action a été de 1,09 $ pour le premier trimestre 2023, comparativement à un résultat net de 55,5 millions $ et un résultat dilué par action de 1,17 $ pour le premier trimestre 2022. Le résultat net ajusté a été de 54,3 millions $ et le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 1,15 $ pour le premier trimestre 2023, par rapport à un résultat net ajusté de 59,5 millions $ et à un résultat dilué par action ajusté de 1,26 $ pour le premier trimestre 2022.

Revenu total

Le revenu total s'est établi à 260,1 millions $ pour le premier trimestre 2023, en hausse de 1 % comparativement à un revenu total de 257,5 millions $ pour le premier trimestre 2022.

Le *revenu net d'intérêt* a augmenté de 6,2 millions $, ou 3 %, pour s'établir à 187,1 millions $ pour le premier trimestre 2023, comparativement à un revenu net d'intérêt de 180,9 millions $ pour le premier trimestre 2022. L'augmentation découle principalement de la hausse du revenu d'intérêt tiré des prêts commerciaux, contrebalancée en partie par l'augmentation des coûts de financement et une réduction des pénalités de remboursement anticipé des prêts hypothécaires. La marge nette d'intérêt s'est fixée à 1,77 % pour le premier trimestre 2023, une diminution de 11 points de base par rapport à celle du premier trimestre 2022, ce qui s'explique principalement par une augmentation des coûts de financement, par les délais de retarification des prêts et par la réduction des pénalités de

remboursement anticipé des prêts hypothécaires compte tenu du contexte de hausse des taux d'intérêt, le tout en partie contrebalancé par les modifications favorables apportées à la composition de nos activités.

Les *autres revenus* ont diminué de 3,7 millions $, ou 5 %, pour atteindre 73,0 millions $ pour le premier trimestre 2023, comparativement à 76,6 millions $ pour le premier trimestre 2022. La conjoncture de marché volatile a eu une incidence défavorable sur les revenus tirés des marchés financiers au premier trimestre 2023, y compris les frais et commissions de courtage en valeurs mobilières et les revenus tirés des fonds communs de placement. La baisse des commissions sur prêts a également contribué à la diminution d'un exercice à l'autre.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 15,4 millions $ pour le premier trimestre 2023, en comparaison de 9,4 millions $ pour le premier trimestre 2022, soit une hausse de 6,0 millions $ attribuable essentiellement aux provisions pour pertes sur prêts dépréciés plus élevées. Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens était de 16 points de base pour le trimestre, contre 11 points de base pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Voir la rubrique « Gestion des risques » aux pages 15 à 21 du rapport de gestion de la Banque pour le premier trimestre 2023 et la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour en savoir plus sur les provisions pour pertes sur créances et les corrections de valeur pour pertes sur créances.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 183,7 millions $ pour le premier trimestre 2023, une hausse de 5,7 millions $ par rapport à ceux du premier trimestre 2022. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 7,9 millions $, ou 5 %, par rapport à ceux de 172,6 millions $ pour le premier trimestre 2022 pour s'établir à 180,5 millions $ pour le premier trimestre 2023.

Les *salaires et avantages du personnel* se sont établis à 103,9 millions $ pour le premier trimestre 2023, une hausse de 6,2 millions $ par rapport à ceux du premier trimestre 2022. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation des salaires et à l'acquisition de talents dans le but d'investir dans les priorités stratégiques, d'améliorer l'expérience client et de soutenir la croissance. Elle a été contrebalancée en partie par une baisse des avantages du personnel et la diminution de la rémunération liée à la performance.

Les *frais d'occupation de locaux et technologie* se sont élevés à 47,1 millions $ pour le premier trimestre 2023, une augmentation de 2,1 millions $ par rapport à ceux du premier trimestre 2022. L'augmentation d'un exercice à l'autre est essentiellement attribuable à la hausse des frais de technologie, alors que la Banque investit dans son infrastructure et dans ses priorités stratégiques, ainsi qu'à un accroissement des charges d'amortissement imputable aux nouveaux projets réalisés récemment.

Les *autres frais autres que d'intérêt* se sont élevés à 32,7 millions $ pour le premier trimestre 2023, un niveau essentiellement inchangé par rapport à celui du premier trimestre 2022 attribuable à la rigueur continue en matière de gestion des coûts.

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 70,6 % pour le premier trimestre 2023, en comparaison de 69,1 % pour le premier trimestre 2022. Le ratio d'efficacité ajusté a été de 69,4 % pour le premier trimestre 2023, en regard de 67,0 % pour le premier trimestre 2022, ce qui s'explique surtout par les pressions temporaires exercées sur la marge nette d'intérêt et les investissements dans les priorités stratégiques comme il a été mentionné précédemment. Les difficultés macroéconomiques ont également contribué au levier d'exploitation négatif d'un exercice à l'autre.

Impôts sur le résultat

Pour le premier trimestre 2023, les impôts sur le résultat se sont élevés à 9,1 millions $, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 15 %. Pour le premier trimestre 2022, les impôts sur le résultat s'étaient élevés à 14,7 millions $ et le taux d'imposition effectif s'était établi à 21 %. Pour les deux trimestres, le taux d'imposition effectif inférieur au taux prévu par la loi est attribuable à l'imposition réduite du résultat des établissements à l'étranger et des retombées positives des placements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables.

Situation financière

Au 31 janvier 2023, l'actif total s'élevait à 50,4 milliards $, une diminution de 1 % comparativement à 50,7 milliards $ au 31 octobre 2022, ce qui s'explique par le niveau moins élevé des actifs liquides.

Actifs liquides

Au 31 janvier 2023, les actifs liquides totalisaient 11,4 milliards $, une baisse de 0,4 milliard $ par rapport à 11,8 milliards $ au 31 octobre 2022.

La Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses actifs liquides. Les sources de financement de la Banque demeurent bien diversifiées et suffisantes pour répondre à ses besoins de liquidités. Les actifs liquides représentaient 23 % de l'actif total au 31 janvier 2023, un niveau comparable à celui au 31 octobre 2022.

Prêts

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des corrections de valeur, s'établissaient à 37,5 milliards $ au 31 janvier 2023, une hausse de 0,1 milliard $ depuis le 31 octobre 2022. Au cours du premier trimestre 2023, la croissance des prêts commerciaux et des prêts hypothécaires résidentiels a été contrebalancée en partie par une diminution des prêts personnels. Les prêts commerciaux et acceptations totalisaient 18,3 milliards $ au 31 janvier 2023, une augmentation de 0,2 milliard $, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2022. L'augmentation s'explique essentiellement par la croissance nette du financement d'inventaires et des prêts immobiliers. Les prêts hypothécaires résidentiels s'élevaient à 16,2 milliards $ au 31 janvier 2023, une augmentation de 0,1 milliard $, ou 1 %, en comparaison de ceux au 31 octobre 2022. Les prêts personnels s'établissaient à 3,1 milliards $ au 31 janvier 2023, une diminution de 0,2 milliard $ par rapport à ceux au 31 octobre 2022 attribuable surtout au recul du portefeuille de prêts à l'investissement qui découlait de la conjoncture de marché volatile.

Dépôts

Les dépôts ont augmenté de 0,4 milliard $, ou 2 %, pour s'établir à 27,6 milliards $ au 31 janvier 2023, contre 27,1 milliards $ au 31 octobre 2022. Les dépôts de particuliers se sont fixés à 22,7 milliards $ au 31 janvier 2023, une hausse de 0,5 milliard $ en regard de ceux au 31 octobre 2022. L'augmentation de 1,0 milliard $ des dépôts sur préavis et à vue obtenus par l'entremise de partenariats au cours du trimestre a été contrebalancée en partie par une baisse de 0,7 milliard $ des dépôts à terme obtenus par l'entremise des conseillers et des courtiers. Les dépôts à terme de la Banque provenant du réseau de détail ont aussi augmenté de 0,4 milliard $. Les dépôts de particuliers représentaient 83 % du total des dépôts au 31 janvier 2023, contre 82 % au 31 octobre 2022, et ont contribué à la saine position de la Banque en matière de liquidités. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,1 milliard $ au cours de la même période pour s'établir à 4,8 milliards $.

Dette liée aux activités de titrisation

La dette liée aux activités de titrisation a diminué de 0,1 milliard $, ou 1 %, par rapport à celle au 31 octobre 2022, et s'établissait à 12,1 milliards $ au 31 janvier 2023. Depuis le début de l'exercice, les échéances et les remboursements normaux ont été contrebalancés en partie par la titrisation de nouveaux prêts hypothécaires par l'intermédiaire des programmes de la SCHL, complétée par d'autres financements garantis.

Capitaux propres et fonds propres réglementaires

Les capitaux propres s'élevaient à 2,8 milliards $ au 31 janvier 2023, en hausse de 27,8 millions $ comparativement aux capitaux propres au 31 octobre 2022. Depuis le 31 octobre 2022, les résultats non distribués ont augmenté de 26,5 millions $ du fait essentiellement de la contribution à hauteur de 51,9 millions $ du résultat net, contrebalancée en partie par les dividendes. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique « Gestion des fonds propres » du rapport de gestion de la Banque et l'état de la variation des capitaux propres consolidé pour la période close le 31 janvier 2023.

La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'établissait à 58,29 $ au 31 janvier 2023, comparativement à 58,02 $ au 31 octobre 2022.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 9,1 % au 31 janvier 2023, et était stable par rapport à celui au 31 octobre2022, et supérieur à l'exigence réglementaire minimale et au niveau cible fixé par la direction de la Banque. La Banque gère de façon dynamique son niveau de fonds propres, de sorte que le ratio CET1 est demeuré stable au cours du trimestre, étant donné que les fonds propres générés en interne ont contrebalancé l'incidence

défavorable de 6 points de base découlant de l'élimination graduelle des dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues en réponse à la pandémie de COVID-19. La Banque a respecté les exigences en matière de fonds propres et de levier du BSIF tout au long du trimestre.

Le 27 février 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,46 $ par action ordinaire, payable le 1er mai 2023 aux actionnaires inscrits le 3 avril 2023. Ce dividende trimestriel est égal au dividende déclaré au trimestre précédent et a augmenté de 5 % en regard de celui déclaré à la période correspondante de l'exercice précédent. Le conseil a également déterminé que les actions ordinaires attribuées dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de la Banque seront émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada et, le cas échéant, ses filiales (collectivement (la « Banque ») formuleront des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, notamment ceux présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou américains, dans les rapports aux actionnaires et dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions d'exonération et aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique et des conditions du marché dans les économies canadienne, américaine, européenne et mondiale; au contexte de réglementation dans lequel la Banque exerce ses activités; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de financement; à l'incidence de la COVID-19; les énoncés présentés aux rubriques « Perspectives », « Incidence de la COVID-19 » et « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2022 de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 (le « rapport annuel 2022 »), qui comprend le présent rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que la Banque pose des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; et les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayent ces énoncés prospectifs sont décrites dans le rapport annuel 2022 à la rubrique « Perspectives » et sont intégrées par renvoi aux présentes.

Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, les risques liés à ce qui suit : le crédit; le marché; la liquidité et le financement; l'assurance; l'exploitation; la conformité à la réglementation (qui pourrait conduire la Banque à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes); la stratégie; la réputation; le contexte juridique et réglementaire; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les événements et incertitudes géopolitiques; les sanctions gouvernementales; les conflits, la guerre ou le terrorisme; d'autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2022 de la Banque, qui portent notamment sur les incidences continues et potentielles de la COVID-19 sur les activités, la situation financière et les perspectives de la Banque; la conjoncture économique canadienne et mondiale (y compris le risque de hausse de l'inflation et des taux d'intérêt); les questions géopolitiques; le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques,

la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence et la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; la conjoncture économique aux États-Unis et au Canada; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); le remplacement des taux interbancaires offerts; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité que les taux d'intérêt soient négatifs); les méthodes et estimations comptables et les nouveautés en matière de comptabilité; la conformité aux lois et à la réglementation et les changements à cet égard; les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; la modernisation des systèmes de paiement canadiens; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; l'assurance; la continuité des affaires; l'infrastructure commerciale; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; l'émergence de variants de la COVID-19; le risque social et environnemental, y compris les changements climatiques; la capacité de la Banque à gérer, à évaluer ou à modéliser le risque opérationnel, le risque lié à la réglementation, le risque juridique, le risque stratégique et le risque lié à la réputation, qui sont tous décrits plus amplement à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques », laquelle débute à la page 50 du rapport annuel 2022 qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, lesquelles informations sont intégrées par renvoi au présent document. Enfin, la Banque prévient le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document ou qui y est intégré par renvoi représente l'opinion de la direction uniquement à la date à laquelle il a été ou est formulé, et est communiqué afin d'aider les investisseurs, les analystes financiers et les autres parties prenantes à comprendre certains éléments clés de la situation financière, des objectifs, des priorités stratégiques, des attentes et des plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit les exercer ainsi que de sa performance financière escomptée, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où les lois ou la réglementation en matière de valeurs mobilières l'exigent. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Le présent communiqué peut être consulté sur le site Web de la Banque à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Salle de presse, et le rapport aux actionnaires, la présentation aux investisseurs et les informations additionnelles de la Banque, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Conférence téléphonique

La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h 15 (HE), le 28 février 2023. Le numéro de téléphone sans frais 1-888-664-6392, code 60840613, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé à compter de 13 h (HE) le 28 février 2023 jusqu'à midi (HE) le 28 mars 2023, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

À propos de la Banque Laurentienne du Canada

À la Banque Laurentienne, nous croyons que nous pouvons changer l'expérience bancaire pour le mieux. En voyant au-delà des chiffres.

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne aide les familles, les entreprises et les collectivités à prospérer. Aujourd'hui, nous comptons près de 3 000 employés qui travaillent ensemble, comme une seule équipe, pour offrir une vaste gamme de services financiers et de solutions axée sur le conseil à nos clients partout au Canada et aux États-Unis. Nous protégeons, gérons et faisons croître un actif au bilan de 50,4 milliards $, de même que des actifs administrés de 28,1 milliards $.

Nous obtenons des résultats en plaçant nos clients au premier plan, en faisant le meilleur choix, en

agissant avec courage et en croyant que chacun a sa place.

SOURCE Banque Laurentienne du Canada

Pour plus d'informations: Renseignements : Personnes-ressources, Relations avec les investisseurs, Andrew Chornenky, Vice-président, Relations avec les investisseurs, Cellulaire : 416 846-4845, andrew.chornenky@blcgf.ca; Relations avec les médias, Merick Séguin, Conseiller principal, Relations avec les médias, Cellulaire : 514 451-3201, merick.seguin@banquelaurentienne.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2023-02-28-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-declare-ses-resultats-pour-le-premier-trimestre-2023